

SCFP FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

SEPTEMBRE 2021

Notre Conseil exécutif national s'est réuni du 21 au 23 septembre 2021 à Ottawa; quelques membres ont participé en mode virtuel. Voici les faits saillants des délibérations du CEN.

In memoriam

Le Conseil exécutif national (CEN) a observé une minute de silence pour souligner la perte de membres de la famille du SCFP au cours des quatre derniers mois : Lisa Higginbotham, section locale 3730; John Ivers, section locale 1000; Mark Dennis, section locale 1334; Emmanuel Fongwa, section locale 4655; Jackie Clark, section locale 1936; Sam Basi, section locale 37; John Michael Mingle, section locale 4400; Rob Sagrati, section locale 2544; Jeff Stewart, section locale 8911; Karen Underhill, section locale 882; Michael Direnzo, section locale 2544; Cameron (Troy) McDougall, section locale 917; Thomas Chesterman, membre du personnel à la retraite; Germain Boudreau, membre du personnel à la retraite.

Nouveaux membres du Conseil exécutif national

Il y a eu plusieurs départs du CEN au cours de l'été. Conformément aux statuts nationaux, les membres suivants ont été dûment élus et assermentés :

- Patrick Gloutney, vice-président général représentant le Québec
- Lee-Ann Kalen, vice-présidente générale représentant l'Ouest
- Karen Ranalletta, vice-présidente régionale représentant la Colombie-Britannique
- Frédéric Brisson, vice-président régional représentant le Québec

Congrès national

Le Conseil a discuté du prochain congrès national et de l'aggravation de la pandémie de COVID-19. Alors qu'on publiait, en août, la convocation pour un congrès en personne à Vancouver, on planifiait aussi un passage à un congrès virtuel si cela s'avérait nécessaire.

Le Conseil a adopté une motion pour organiser un congrès national virtuel en utilisant une plateforme en ligne sécurisée. La convocation révisée qui a été envoyée à toutes les organisations à chartre peut être consultée en ligne [ici](#).

Secrétaire-trésorier national

Charles Fleury a présenté son 40^e et dernier rapport au Conseil exécutif national, après avoir annoncé plus tôt qu'il ne sera pas candidat à la réélection au congrès de novembre. Il a parlé du dévouement et de la persévérance des dirigeantes et dirigeants, des membres et du personnel du SCFP, tout en exprimant l'incroyable honneur qu'il a ressenti à servir les membres de ce syndicat au cours de ses dix années au poste de secrétaire-trésorier national. Le Conseil l'a remercié pour ses décennies de dévouement au SCFP et au mouvement syndical. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Aide humanitaire

À la suite d'un enchaînement dévastateur de catastrophes naturelles et écologiques qui ont secoué Haïti, le CEN a approuvé une contribution spéciale de 25 000 \$ à la Confédération haïtienne des travailleurs des secteurs public et privé (CTSP). Cet argent aidera à répondre aux besoins urgents et à court terme des travailleuses, des travailleurs et de leurs familles, notamment en matière d'abris, de nourriture, d'eau et de fournitures médicales.

Politique environnementale du SCFP

Le Conseil exécutif national du SCFP a adopté une mise à jour de la politique environnementale en réponse à l'aggravation de la crise climatique. S'appuyant sur la politique adoptée par le CEN en 2012, la nouvelle politique insiste encore plus sur une réponse audacieuse à la crise climatique.

La politique préconise de nouveaux modes de travail et de vie fondés sur les sources d'énergie publiques et renouvelables, ainsi que la fin des combustibles fossiles. En outre, elle souligne la nécessité d'enchâsser de bons programmes de transition juste dans la législation fédérale pour soutenir les travailleuses et travailleurs, et reconnaît que les changements climatiques ont des répercussions encore plus graves sur les communautés racisées.

La nouvelle politique environnementale du SCFP se trouve [ici](#).

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 10 demandes de campagnes à frais partagés, pour un total de 1 007 938,81 \$, et 7 demandes de soutien pour des frais juridiques et d'arbitrage, pour un total de 167 861,00 \$.